



## Poulet chloré: le Parlement européen opposé à la levée de l'interdiction

Dans une résolution adoptée à une écrasante majorité ce jeudi, le Parlement européen appelle les ministres de l'Agriculture à rejeter la proposition de la Commission visant à lever l'interdiction des poulets traités avec des solutions chlorées. Une telle décision affaiblirait les normes européennes en matière de sécurité alimentaire et risque de "saper la confiance des consommateurs", souligne l'Assemblée.

Pour les députés, l'autorisation proposée de quatre traitements antimicrobiens - dont le chlore - pour décontaminer les carcasses de volailles destinées à la consommation humaine "représente une menace sérieuse" sur les normes de qualité communautaires et un "contrecoup" aux efforts accomplis par les producteurs européens pour réduire les taux d'infection bactérienne dans les élevages. Ils ajoutent qu'une telle décision porterait "un coup considérable et fort préjudiciable" à la crédibilité de l'UE à faire valoir des standards élevés de sécurité et d'hygiène alimentaires au niveau international et qu'elle "risque de saper la confiance encore fragile des consommateurs européens" après les crises de ces dernières années.

Les parlementaires soulignent "les investissements considérables" faits par les producteurs européens pour réduire la contamination des volailles par des agents pathogènes comme les salmonelles en mettant en œuvre une démarche impliquant "l'ensemble de la chaîne alimentaire", une approche selon eux "plus durable" que l'utilisation de chlore ou d'autres antimicrobiens pratiquée aux Etats-Unis. Ils demandent à la Commission de les consulter avant toute nouvelle décision en vue du Conseil économique transatlantique qui aura lieu en octobre 2008.

La résolution parlementaire a été adoptée par 527 voix pour 27 contre et 11 absents.

La proposition de la Commission européenne, qui a rencontré l'opposition des experts de 26 Etats membres sur 27 et l'abstention du Royaume-Uni le 2 juin dernier, sera vraisemblablement soumise aux ministres de l'agriculture lors de leur Conseil du 15 juillet à Bruxelles. En vertu de la procédure de réglementation, le Conseil ne pourra rejeter ce texte qu'à la majorité qualifiée.

### Une décision "envers et contre tous"

Lors du débat précédent le vote, les députés ont été unanimes pour dénoncer l'obstination de la Commission à poursuivre la procédure en dépit de l'opposition de 26 Etats membres et du Parlement. Vous trouverez ci-après un résumé de l'intervention des députés francophones.

*"L'entêtement de la Commission à passer outre l'avis des députés et des experts sur*

# Communiqué de presse

*cette question de l'importation du poulet chloré est particulièrement choquant", a affirmé Anne Ferreira (PSE, FR). "Le CDC, le Centre de contrôle des maladies des États-Unis, il y a quelques semaines, révélait l'augmentation des contaminations et d'infections à la salmonelle, listeria et autres bactéries. Pourquoi devrions-nous importer une méthode qui, d'ores et déjà, n'a pas fait ses preuves?", a-t-elle ajouté.*

Pour Frédérique Ries (ADLE, BE), cette décision de lever "envers et contre tous" l'embargo sur les poulets chlorés constitue "un véritable cas d'école de ce que la Commission, qui est censée protéger l'intérêt général et supérieur des citoyens d'Europe, ne peut plus et ne doit plus faire". "Faut-il rappeler l'épizootie de grippe aviaire sur le sol européen il y a seulement trois ans, avec une chute de plus de 20% de la consommation de viande de volaille?", a-t-elle demandé.

*"Cette affaire de poulets au chlore montre bien le fossé qu'il y a malheureusement entre la Commission européenne et les citoyens"(...). C'est un coup porté à notre politique alimentaire avec son haut degré de protection du consommateur", a déploré Françoise Grossetête, (PPE-DE, FR). Elle a jugé cette concurrence déloyale "inacceptable" alors que "nos agriculteurs, qui ont fait des efforts énormes pour améliorer leur production, et de nos abattoirs, qui doivent respecter des règles strictes". Des poulets à bas prix seront introduits dans l'UE au détriment des populations les plus défavorisées et se retrouveront dans les produits transformés, les plats industriels et les cantines scolaires. Soulignant que l'étiquetage sur les produits transformés ne donnera aucune information, la députée a conclu : "Suite aux crises alimentaires, les citoyens ont besoin d'avoir confiance dans la chaîne alimentaire. Pour cela, nous devons absolument dire "non" à l'importation des poulets chlorés".*

## Rappel des faits

Depuis 1997, l'UE interdit les importations de volaille traitée dans des solutions chlorées en provenance des États-Unis – une pratique non autorisée pour les producteurs européens. Mais, à l'approche du sommet UE-États-Unis du 10 juin dernier, la Commission européenne a fait un geste envers Washington en proposant, le 28 mai, d'autoriser provisoirement et selon certaines conditions l'utilisation de quatre substances antimicrobiennes pour décontaminer les carcasses de volailles. Ce projet - basé sur un avis de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) concluant à l'absence de risques de la viande désinfectée à l'eau chlorée - prévoit des règles strictes d'utilisation et d'étiquetage ainsi qu'une révision dans deux ans.

Dès le 28 mai, les députés de la commission de l'Environnement et de la Sécurité alimentaire du PE avaient jugé l'utilisation de solutions chlorées inacceptable.

*Vous trouverez, dès sa disponibilité, le texte adopté tenant compte des amendements éventuels, à l'adresse ci-dessous, en cliquant dans le calendrier sur le jour du vote (19.06.2008).*

## Contact :

### Hélène Cuisinier

E-mail: [agri-press@europarl.europa.eu](mailto:agri-press@europarl.europa.eu)

BXL: (32-2) 28 32692

STR: (33-3) 881 74005

PORT: (32) 498.983.282

### Fabienne Gutmann-Vormus

E-mail: [presse-FR@europarl.europa.eu](mailto:presse-FR@europarl.europa.eu)

BXL: (32-2) 28 40650

STR: (33-3) 881 72649

PORT: (+32) 498 98 33 29